

Tous les personnels **nés après le 1^{er} septembre 1961** seraient touchés. L'âge légal de départ serait reporté de **62 à 64 ans**. En outre, conséquence de la réforme Touraine, pour partir à taux plein, il faudra **43 années de cotisations dès 2027, et non pas à partir de 2035**, comme le prévoyait initialement. Dès le **1^{er} septembre 2023**, tout salarié souhaitant partir en retraite devra avoir **62 ans et 3 mois !**

Bref... les personnels partiraient plus tard et/ou verraient le montant de leur pension diminuer du fait de la décote si le nombre de trimestres requis est insuffisant (172 trimestres cotisés et validés à l'issue de la réforme) !

Madame Borne annonce également la suppression des régimes spéciaux... Cela ouvre la porte à une future suppression des régimes de retraite des fonctionnaires, dont le Code des pensions civiles et militaires, qui nous garantit une retraite calculée sur la base de 75% du traitement des 6 derniers mois de carrière.

Ce projet est inacceptable pour la totalité des organisations syndicales (FO, CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, UNSA, FSU, Solidaires) qui n'ont eu de cesse de rappeler qu'elles n'accepteraient ni report de l'âge légal de départ ni augmentation de la durée de cotisation, et qui appellent à une première journée de manifestations et de grèves, le **jeudi 19 janvier**, « départ d'une puissante mobilisation sur les retraites. »

FO Enseignement Agricole appelle tous les personnels de l'Enseignement agricole technique et supérieur, fonctionnaires ou contractuels, personnels de direction, enseignants, formateurs et CPE, personnels administratifs, techniques ou infirmiers, AED, AESH... à être massivement en grève le jeudi 19 janvier 2023.

Elle les appelle à participer à **toutes les réunions syndicales et assemblées générales** d'ici là pour décider, dans l'unité la plus large, des suites à donner à la grève, si le gouvernement ne reculait pas !

Non seulement les personnels subissent un effondrement inédit de leur pouvoir d'achat lié à l'inflation galopante avec pour seule contrepartie une augmentation dérisoire de la valeur du point d'indice bloquée à 3,5% par le gouvernement,
non seulement ils sont confrontés à des conditions de travail de plus en plus difficiles,
mais ils devraient désormais être contraints de travailler à minima jusqu'à 64 ans et pour certains subir un allongement de la durée de cotisation pour percevoir une retraite à taux plein.

Inacceptable pour FO Enseignement Agricole !



Tous en grève le 19 janvier !

Tous en AG pour décider des suites !

Dans l'unité syndicale, faisons reculer Macron et son gouvernement !

Retrait de la réforme des retraites !

Augmentation des salaires pour tous et sans contrepartie !

